

«LA REINE DES CIEUX »



« La Reine des Cieux »

Editeurs de Littérature Biblique

a. s. b. l.

chaussée de Tubize, 479

1420 Braine-l'Alleud, Belgique

Tous droits réservés pour tous pays. Imprimé en Belgique.

Copyright 1962

D. 196^0135^5

« LA REINE DES CIEUX »

Le 11 octobre 1954, le Pape Pie XII a proclamé l'Assomption corporelle de Marie dogme de l'Eglise Catholique Romaine — dogme à reconnaître comme tel par tous les fidèles.

L'attention du monde entier fut attirée de la manière la plus spectaculaire sur cette déclaration au grand Congrès Marial d'Ottawa (Canada), en 1954. La figure centrale du Congrès consistait en une statue gigantesque de la Vierge, dressée sur un globe terrestre surmonté d'une tour. Marie était également représentée sous la forme d'effigies de plâtre illuminées le soir par de grands feux d'artifice et la montrant comme la Reine des Cieux, environnée d'étoiles, la lune sous ses pieds. Sous la statue figurait cette inscription en latin : « A Jésus par Marie ! » Ces quatre mots mettent en lumière la tendance actuelle de l'Eglise Romaine à exalter Marie comme médiatrice entre Dieu et l'homme.

Cette exaltation de Marie fut confirmée par une encyclique du même Pie XII, publiée à l'occasion de la fête de la maternité de Marie et intitulée « Ad Cœli Reginam » (à la Reine des Cieux). Cette encyclique proclamait la nouvelle fête universelle de la Royauté de Marie

et la fixait au 31 mai de chaque année. Ce fut l'événement capital de l'Année Mariale qui se termina le 8 décembre 1954.

Marie dans les Saintes Ecritures

On ne trouve, dans les Saintes Ecritures, et même dans les écrits apocryphes, que peu de renseignements sur la personne de Marie. Ja mais Jésus Lui-même n'a exalté sa mère publiquement comme étant supérieure aux autres femmes. Quand elle Le découvrit dans le temple, à l'âge de douze ans, Il lui reprocha doucement son anxiété en disant :

« Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? » (Evangile de Luc 2:49)

Aux noces de Cana. lorsque Marie crut devoir informer Jésus que le vin allait manquer, Il lui répondit :

« Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? Mon heure n'est pas encore venue. »

(Evangile de Jean 2:4)

En une autre occasion, lorsqu'une femme s'écria du milieu de la foule : « Heureux le sein qui t'a porté ! Heureuses les mamelles qui t'ont allaité ! » Il répondit : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! » (Evangile de Luc 11:27-28)

« On lui dit : Ta mère et tes frères sont dehors, et ils désirent te voir. Mais il répon-

dit : ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique. » (Evangile de Luc 8:20-21)

Enfin la dernière allusion à Marie dans l'Evangile est faite lors de l'agonie de Jésus sur la Croix. Il confia à son disciple bien-aimé, Jean, le soin de sa mère par ces paroles : « Femme, voilà ton fils. » En lui donnant ce titre de « Femme », Jésus rappelait l'humanité de Marie. Elle ne fut que l'instrument humain dans l'incarnation, par laquelle

« Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché. » (Romains 8:3)

Lors de la première alliance de Dieu avec l'homme, il fut annoncé :

« Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon. »

(Genèse 3:15)

S'il était vrai que Marie fût « immaculée », la Bible ne dirait pas que Jésus fut « dans une chair semblable à celle du péché. » C'est le fait même de cette humanité pécheresse de sa mère qui donne à l'expiation du Christ incarné toute son efficacité en faveur des pécheurs. Mais le fait que Jésus ait partagé notre humanité n'implique évidemment pas qu'il eût Lui-même une nature déchue.

« La mère de Dieu »

Cette exaltation de Marie par l'Eglise Romaine s'est opérée graduellement, en cinq phases successives. Pendant les trois premiers siècles de la chrétienté, il n'est jamais fait mention d'un culte rendu à Marie. Cette tendance se manifesta d'abord dans la branche orientale de l'Eglise, à Alexandrie, où il lui fut donné le titre de « Mère de Dieu » au troisième siècle. Au quatrième siècle, cette appellation se fit plus populaire, bien qu'elle ne fût pas reconnue par tous; elle fut même condamnée par Nestorius, patriarche de Constantinople, au cours du 5ème siècle. Appeler Marie la mère de Dieu est en effet un défi à la raison comme à la révélation. Puisque Dieu est Esprit et qu'il est éternel, comment pourrait-Il avoir une mère ? Marie n'était que la mère de Jésus dans son humanité, le sein dans lequel le Christ incarné a été formé.

« C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, r mais tu m'as formé un corps. »

(Hébreux 10:5)

C'est dans ce corps que Dieu le Fils s'est revêtu de notre humanité, afin de porter nos péchés dans son corps naturel, en tant que Dieu-Homme, sur le bois de la Croix. C'est

un grand honneur pour Marie d'avoir été choisie pour être la mère de Jésus, mais la nommer « Mère de Dieu » est un blasphème.

« Virginité Perpétuelle »

La seconde étape dans l'exaltation de Marie est marquée par la doctrine de la Virginité Perpétuelle. Cette innovation n'est pas d'origine catholique, ayant fait son apparition tout d'abord dans un ouvrage du 2ème siècle qui fut proscrit par l'Eglise dans un de ses plus anciens « index librorum prohibitorum » (liste des livres prohibés). Cette doctrine ne fut jamais enseignée lors des trois premiers siècles. Tertullien et Origène, par exemple, croyaient tous deux au mariage normal de Marie après la naissance de Jésus, et l'allusion à ses autres enfants prouve suffisamment son humanité.

« N'est-ce pas le fils du charpentier ? N'est-ce pas Marie qui est sa mère ? Jacques, Joseph, Simon et Jude, ne sont-ils pas ses frères ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? » (Evangile de Matthieu 13:55-56)

Ce fut d'ailleurs l'argument employé pour combattre la doctrine appelée Docétisme qui niait l'humanité de Jésus, le mettant au rang d'un fantôme. Le premier propagateur de la doctrine de la virginité perpétuelle de Marie fut Jérôme, dans un pamphlet intitulé

« Toujours Vierge », écrit en l'an 387. Cette doctrine fut définie sous forme de dogme par le Concile de Chalcédoine, en l'an 451.

« Immaculée Conception »

Le troisième pas fut la doctrine de l'immaculée Conception, impliquant l'absence, chez Marie, du péché originel — dogme totalement inconnu de l'Eglise primitive. Augustin lui-même affirmait que Marie était née dans le péché originel comme tout le monde et, bien plus tard, Anselme, archevêque de Cantorbery, déclara à son tour qu'elle fut engendrée et mise au monde dans le péché. Même au 12ème siècle, ceux qui cherchèrent à instituer une fête spéciale en l'honneur de l'immaculée Conception rencontrèrent l'opposition de Bernard de Clervaux. Cette croyance continua à se répandre malgré tous les obstacles. Elle reçut finalement son approbation officielle en 1854, le 8 décembre, date à laquelle Pie IX publia l'encyclique « Ineffabilis Deus ».

L'Assomption de Marie au Ciel

Le quatrième pas fut franchi avec la doctrine de l'Assomption de Marie au Ciel, doctrine dont l'origine doit être recherchée dans certaines sources apocryphes. Ce n'est qu'au septième siècle que la fête dite de l'Assomption commença à être mentionnée. La doctrine,

elle, proclame — et cela sans la moindre preuve raisonnable à l'appui — que, peu après sa mort, Marie fut enlevée au Ciel corporellement, après avoir été ressuscitée. La célébration de la fête n'est devenue officielle qu'au 8ème siècle, suivie de celle de la Nativité au 9ème et de la Présentation en l'an mille.

La raison donnée par le catéchisme pour justifier le dogme de l'Assomption de Marie — dogme publié le 11 octobre 1954 par Pie XII — est que « Dieu a voulu préserver de la corruption ce corps dans lequel Jésus-Christ a reçu sa nature humaine ». Cette raison est une pure fantaisie, sans aucune confirmation des Ecritures ni même des écrits apocryphes. Il est pour le moins étrange, en effet, que si, « peu après sa mort », le corps de Marie a été ressuscité, un tel événement n'ait été connu que plusieurs siècles plus tard !

« La Reine des Cieux »

L'apogée de cette exaltation de Marie devait être atteint lorsque lui fut conféré le titre de « Reine des Cieux ». Or, ce titre est purement païen, comme nous le voyons dans l'Ancien Testament :

« Les enfants ramassent du bois, les pères allument le feu, et les femmes pétrissent la pâte, pour préparer des gâteaux à la reine du ciel, et pour faire des libations à d'autres

dieux, afin de m'irriter. Est-ce moi qu'ils irritent, dit l'Eternel; n'est-ce pas eux-mêmes à leur propre confusion? » (Jérémie 7:18)

Ce titre de « Reine des Cieux » est donné à une divinité phénicienne, Astarté, appelée aussi « l'abomination des Sidoniens ». Cette divinité féminine apparaît dans la Mythologie d'autres nations païennes; c'est la Semiramis des Babyloniens, l'Astarté des Assyriens, l'Isis des Egyptiens, l'Aphrodite des Grecs, la Vénus des Romains. Chacune de ces déesses était adorée comme « la Reine des Cieux ». On les rencontre tout naturellement dans les religions païennes, religions purement humaines ne pouvant se créer que des divinités faites à leur propre dimension.

Le christianisme, lui, est basé sur une révélation divine, ayant sa source En Haut et non en bas. Il a comme fondement de sa foi la Trinité, c'est-à-dire Dieu manifesté en trois Personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Les noms donnés dans les Ecritures à ces trois Personnes divines sont tous du masculin. Aussi cette idée païenne d'une « Reine des Cieux » est-elle un véritable sacrilège, et le culte offert à Marie, en tant que médiatrice entre l'homme et Dieu, est-il la pire forme d'idolâtrie. Oser affirmer que l'unique moyen de parvenir à Dieu est de passer par Marie, est en contradiction flagrante

avec l'enseignement de Jésus :

« Nul ne vient au Père que par moi. »

(Evangile de Jean 14:6)

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. »

(Evangile de Matthieu 11:28)

« Je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi. » (Evangile de Jean 6:37)

« Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi. » (Apocalypse 3:20)

Les plus humbles et les plus dépravés étaient l'objet, de sa part, d'une attention personnelle. Il touchait les lépreux, considérés par les hommes comme des « intouchables ». Il s'entretint avec la femme Samaritaine au bord du puits, comme aussi avec celle qui avait été prise en flagrant⁷ délit d'adultère. Le résumé de tout son enseignement est contenu dans ces paroles : « Demeurez en moi ». Jamais aucune allusion n'est faite à la nécessité d'un intermédiaire quelconque entre le pécheur et Christ.

Comment nous devons prier

De plus, quand les disciples vinrent à Jésus pour lui demander de leur apprendre à prier, Il leur apprit à dire : « *Notre Père qui es aux Cieux* ». Ainsi Jésus Lui-même affirme

clairement que c'est à Dieu seul que doit s'adresser la prière. Avant l'incarnation, les hommes priaient directement l'Eternel, comme Moïse, David et Elie. Après le Calvaire, un accès plus parfait auprès de Dieu nous fut acquis par l'œuvre rédemptrice accomplie à la Croix. Jésus explique à ses disciples ce nouveau fondement de la prière quand Il dit :

« En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien. En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom. »

(Evangile de Jean 16:23)

Voici donc l'enseignement du Seigneur Jésus sur la prière : Ce n'est pas à Lui que nous devons adresser nos requêtes, mais bien à Dieu, le Père au Nom du Christ.

« Ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. »

(Evangile de Jean 15:16)

Il en résulte donc que s'adresser à Marie pour qu'elle intercède auprès de Christ comporte une double contradiction avec l'enseignement de Jésus: 1) La prière doit être adressée à Dieu seul, 2) elle ne Lui est agréable que si elle Lui est offerte au Nom de Jésus par la foi en son sang rédempteur.

« Par LUI offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange... » (Hébreux 13:15)

« Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. » (1 Timothée 2:5)

Prier Marie d'intercéder auprès de Jésus pour nous est un péché grave contre le Saint-Esprit. Dieu seul entend et exauce la prière.

Le seul accès

Il n'existe qu'un seul chemin conduisant au Sanctuaire :

« Puisque nous avons, au moyen du sang de Jésus, une libre entrée dans le sanctuaire par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous... approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi ! » (Hébreux 10:19-22)

C'est Christ seul qui a inauguré par sa mort et par sa résurrection cette « *route nouvelle et vivante* » qui mène au Sanctuaire céleste. Il a dit de Lui-même : « *Je suis le chemin* ». Dieu le Père a dit de Lui :

« Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection : écoutez-le » (Evangile de Matthieu 17:5)

En lisant la Bible, ou le Nouveau Testament (deuxième partie de la Bible) vous pourrez vérifier les textes que nous avons cités. Un exemplaire vous sera envoyé gratuitement sur simple demande.

El Etienne SLOCUM